



Et moi... PE en Rased



Cycles



Refondation



Organisation



Programmes



Temps



#SyndicatUtile



Ce qui change...

LE PÔLE RESSOURCES

La circulaire de 2014 a introduit une nouveauté : le pôle ressources, dans la circonscription, qui regroupe tous les personnels que l'EN peut solliciter ou fédérer pour répondre aux sollicitations des enseignants ou des écoles. L'EN en est le pilote, mais les axes stratégiques de mise en oeuvre de l'aide aux élèves sont élaborés en concertation avec les membres du pôle. Le Rased est l'une des composantes de ce pôle ; son projet est élaboré collectivement. Ce pôle ressources existait déjà de fait dans de nombreuses circonscriptions ; d'autres continuent de fonctionner sans, malgré la circulaire. Il est essentiel que ce pôle ne soit pas interprété par l'EN comme une bureaucratisation du fonctionnement des Rased. Cela doit au contraire faciliter souplesse et adaptabilité entre les ressources disponibles et les besoins des écoles.

RESPECTER ET RECONNAÎTRE LES RASED

Seulement 1/3 des départements ont créé des postes Rased et le solde total est même négatif de quelques postes concernant les rééducateurs. Entre un renforcement des Rased affirmé mais qui n'est pas acté sur le terrain et une refonte de la formation annoncée mais sans aucune information concrète à ce jour, l'incertitude dans laquelle sont laissés les enseignants des Rased, alors que leurs conditions d'exercice ne cessent de se dégrader, est insupportable ! Certes les suppressions massives de postes ont cessé mais travailler dans ces conditions, sans visibilité, décourage de nombreux collègues à raison et dissuade beaucoup de ceux qui voudraient se spécialiser à envisager les options E ou G. Tout cela sans parler évidemment des soucis récurrents pour le remboursement des frais de déplacement, parfois ubuesques ! Le SE-Unsa continue à se mobiliser pour que les Rased soient inscrits et renforcés dans le paysage scolaire avec les moyens nécessaires pour fonctionner.

LE RASED ET LES AUTRES DISPOSITIFS LIÉS AU TRAITEMENT DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE

Dans un contexte de pénurie de postes, il n'est pas simple de convaincre du caractère insubstituable des Rased auprès des élèves en difficulté. L'accueil des moins de 3 ans, le « Plus de maîtres que de classes », les PPRE, les PAP... sont autant de dispositifs utiles mais qui ne sauraient remplacer l'action des enseignants spécialisés des Rased. Pour ne pas médicaliser la difficulté scolaire, pour accompagner enfants, enseignants et familles confrontés aux difficultés, les Rased sont et restent indispensables. Il est essentiel de ne pas vivre les autres dispositifs comme des « concurrents » tout en clarifiant, chaque fois que cela est nécessaire, les rôles et les limites de chacun. Deux récents rapports « Grande pauvreté et réussite scolaire » de JP Delahaye et « Une école de la réussite pour tous » du CSE réaffirment l'importance de l'action des Rased et la nécessité de les renforcer.

LES MISSIONS

En théorie, les missions des enseignants spécialisés des Rased sont réaffirmées sans changement notable dans la circulaire de 2014. Dans les faits, nous le savons, la pénurie de postes a généré des situations de fait disparates et plus ou moins « heureuses ». Il est en effet devenu quasi-impossible de faire de la prévention et de prendre en charge des élèves autres que ceux les plus en difficulté ou ayant un comportement perturbant la classe. Cela laisse bien souvent sans solution interne à l'école de nombreux élèves calmes, silencieux et pourtant en souffrance et en difficulté avérée. Cela est dommageable pour toute la communauté éducative à un moment où le ministère promeut pourtant une école bienveillante ! De plus, avec la suppression du redoublement, les Rased ont plus que jamais tout leur rôle à jouer auprès des élèves et des équipes pour aider à la réussite de chacun...





Notre action

Ce que le SE-Unsa a fait pour moi

- Être présent, actif et force de propositions au sein du collectif Rased
- Plusieurs courriers et audiences au ministère pour évoquer les problématiques des Rased
- Initiateur de la conférence de presse sur les Rased et le redoublement en janvier 2015
- Auditions dans le cadre de l'élaboration des rapports du CESE et de JP Delahaye sur la grande pauvreté et la réussite scolaire, en insistant à chaque fois sur le rôle irremplaçable des Rased.

Ce que le SE-Unsa revendique pour moi

- une réelle augmentation des postes Rased dans toutes les académies
- un cadrage national de la mise en oeuvre de la circulaire de 2014, notamment pour éviter les interprétations bureaucratiques du pôle ressources
- une formation renouvelée, attractive, suffisamment solide et répondant aux besoins des élèves
- un remboursement rapide, réaliste et simplifié de tous les frais de déplacements professionnels.

En savoir plus...

- Consultez notre publication «Objectif école 2016» sur www.se-unsa.org/spip.php?article8406



MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- Demandez votre Guide-métier PE 2015-2016 à votre section départementale ou à ecoles@se-unsa.org
- Abonnez-vous à notre infolettre sur www.se-unsa.org/spip.php?rubrique830